

CHAMPIONNATS MINIBASKET - engagement 2^{ème} phase

La plateforme des engagements pour la 2^{ème} phase du championnat MiniBasket est ouverte jusqu'au 22 octobre 2023 : <https://engagements.maineetloirebasketball.org/>

Nous vous rappelons que vous ne devez engager que les **nouvelles équipes (création)**.
Les équipes participant aux championnats 1^{ère} phase et 1^{ère} phase bis sont automatiquement prises en compte.

En cas de doute, vous pouvez nous contacter : secretariat@maineetloirebasketball.org

RAPPEL

Il est **obligatoire** d'envoyer les feuilles MiniBasket par La Poste dès le lundi ou les déposer au Comité le mardi avant 16h00.

Toute feuille incomplète, postée ou déposée tardivement ne parvenant pas au Comité de BasketBall est pénalisable financièrement (dépôt au plus tard le mardi à 16h00 au secrétariat).
Suivant les dispositions financières - envoi tardif / feuille incomplète : 10€

Article 39 du règlement sportif :

Les feuilles de match doivent être remplies correctement et complètement sous la responsabilité du groupement sportif recevant :

- Indiquer la catégorie d'âge sur la feuille : U11 ou U9
- Noter le niveau et la poule : exemple : D2A

Pour faciliter la gestion des championnats MiniBasket, la Commission vous demande de saisir vos résultats U9 sur FBI au plus tard le lundi soir.

COUPES ET CHALLENGES DE L'ANJOU JEUNES

Les engagements sont à enregistrer sur la plateforme au plus tard le 5 novembre 2023 :
<https://engagements.maineetloirebasketball.org/>